

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Louisiane et franco-américanie

André-G. Bourassa

Numéro 36, hiver 1984–1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39873ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bourassa, A.-G. (1984). Compte rendu de [Louisiane et franco-américanie].
Lettres québécoises, (36), 85–85.

Louisiane et franco-américanisme

Réginald Hamel a publié chez Leméac deux imposants tomes de textes de la Louisiane créole. L'introduction de 50 pages, donne un assez bon tableau historique et rétablit des articulations qui permettent de mieux comprendre la situation que ne le permettait la section sur la Louisiane de l'*Histoire de l'Amérique française* d'Auguste Viatte. Mais la définition de «créole» est-elle suffisante: «personne de race blanche née dans les colonies» (p. 16)? L'acteur et dramaturge Auguste Lussan, par exemple, maintes fois mentionné par Hamel, est né en France. De plus, ne fait-on pas une distinction, en Louisiane, entre la culture créole (p. 18) et celle des Cajuns? Les poètes créoles noirs ne sont-ils pas nombreux? Hamel ne traite d'aucune de ces interrogations pourtant essentielles (sauf quelques lignes, p. 43, sur les Cajuns et leurs divergences d'ordre politique et, p. 46, sur la relève «en ce qui a trait à la défense de la langue et de la culture française»). Par ailleurs, je suis plutôt désemparé, vu le caractère apparemment exhaustif de ces 679 pages, par l'absence de toute mention à *Creole Voices* d'Edward M. Coleman (Washington, DC, Associated Publishers, 1945), à *Les Écrits de langue française en Louisiane au XIX^e siècle* (Paris, Champion, 1932) d'Edward-Larocque Tinker et surtout à l'anthologie de dix-sept poètes créoles, *Les Cenelles*, publiée par Armand Lanusse en 1845 à la Nouvelle-Orléans et rééditée, traduite et annotée par Régine Latortue et Gleason R. W. Adams (Boston, G. K. Hall & Co, Afro-American Studies, Yale, 1979); Victor Séjour est le seul des poètes du groupe à être mentionné. Quatre autres poètes, cités par Lanusse dans la préface de *Les*



Cenelles, dont Hégésippe Moreau et Jacques Imbert Gallois, sont ignorés. Les deux autres, cités pourtant par Alfred de Vigny dans *La Bouteille à la mer*, soit Gilbert et Malfilâtre, ne figurent pas non plus dans la bibliographie de *La Louisiane créole* qui couvre pourtant 21 pages à elle seule. Plusieurs de ces absences s'expliquent sans doute par la définition trop restreinte du mot «créole»: les quatre derniers poètes louisianais mentionnés sont nés en France et en Suisse mais ce n'est pas le cas d'au moins 13 des poètes publiés dans *Les Cenelles* qui sont natifs de la Nouvelle-Orléans.

Ce livre, il faut le dire, représente des heures incalculables de recherches, surtout en ce qui

concerne les textes à contenu socio-historique enfin rendus disponibles.

Les éditions Didier viennent de faire paraître *L'Identité culturelle, Les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre*, écrit par Louise Péloquin-Faré. Il s'agit d'une tranche de sa thèse de doctorat intitulée *Images de la langue et de la culture françaises hors de France: Enquête auprès d'une population franco-américaine de Nouvelle-Angleterre*. Détentrice, grâce à cette thèse, d'un doctorat en «Modern Languages» de Middlebury College, Mme-Péloquin-Faré occupe aujourd'hui un poste à l'École normale supérieure de Saint-Cloud et l'ouvrage paraît dans la collection «CREDIF» (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français) dirigé par Louis Porché qui fut co-directeur de la thèse avec Jean Peytard. Dans l'avant-propos, Porché écrit: «dans le contexte qui est le nôtre, la langue française et les pratiques culturelles qui lui sont liées se trouvent toujours, par rapport aux langues et cultures d'origine des migrants, en position dominante. Au contraire, dans la situation que notre jeune collègue envisageait d'explorer, la langue française occupe une position dominée» (p. 3).

Parmi les référents méthodologiques de Péloquin-Faré, il faut citer principalement Bourdieu (*La Distinction* et *L'Économie des échanges linguistiques*), Labov (*Sociolinguistique*), Gobard (*L'Aliénation linguistique*), Trudgill, (*Sociolinguistics*) de même que Bernstein (*Langage et classes sociales*). C'est un programme dont elle se tire admirablement bien et qui est du plus grand intérêt pour les Québécois auxquels elle réfère constamment, rappelant par exemple que les Franco-Américains se définissent comme Québécois à la première génération et recherchent leurs racines québécoises à la troisième, même si, dans l'interval, l'effort d'intégration au pays d'adoption a affecté grandement leur langue et leur culture.

André Bourassa

Les deux traditions

le conte populaire chez les Franco-Terreneuvien

de Gerald Thomas

(Éd. Bellarmin)

Les Franco-Terreneuvien, originaires de l'Acadie, de la Bretagne, de la Normandie et des îles Saint-Pierre et Miquelon, représentent un pour cent de la population de l'île de Terre-Neuve et ils sont concentrés dans la presqu'île de Port-au-Port et de la Baie Saint-Georges. *Les Deux traditions*¹ est le résultat d'une recherche d'une dizaine d'années portant sur la tradition narrative du conte populaire et du conte merveilleux chez les Français de cette île. Un bref historique du fait français à Terre-Neuve

situe le lecteur dans le contexte où Gerald Thomas a effectué sa recherche. Du Traité d'Utrecht de 1713, en passant par le «Grand dérangement» de 1755, jusqu'en 1904, année où la France céda ses droits sur les côtes de Terre-Neuve, les communautés françaises évoluèrent lentement sous l'influence anglaise. Selon l'auteur, ce qui empêcha une assimilation culturelle et linguistique, c'est l'isolement géographique des Français qui vivaient sur la presqu'île.

Gerald Thomas, professeur à l'Université Memorial de Terre-Neuve, est de formation folkloriste. Son but était de recueillir du folklore mais aussi de «proposer une explication du rôle des traditions qu'il observait chez ceux qui les tenaient, qui les pratiquaient». C'est dans cette optique qu'il se définit comme un «contextualiste», c'est-à-dire qu'il analyse les contes d'un point de vue littéraire en recréant l'événement narratif.

